



RÉFORME DES RETRAITES :

Passage au système à points, abandon du calcul sur les 25 meilleures années, montant des retraites bloquées à 14% du PIB : voici les grandes lignes de la réforme des retraites concoctée par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

UNE BAISSSE DES PENSIONS DE 25%



Si de nombreuses questions restent en suspens (quelle sera la valeur du point ?), une chose est certaine : **les pensions baisseront.**

À la CGT, nous avons calculé que les retraites baisseront en moyenne de 25 %, et ce, très rapidement.

En effet, le gouvernement fixe la part des richesses allouée aux retraites à 14 % du PIB. Pourtant, le nombre de retraités va croissant. On sera donc plus nombreux à se partager le gâteau...

L'abandon du calcul sur les 25 meilleures années ou les 6 derniers mois pour la Fonction publique au profit d'un calcul basé sur l'intégralité de la carrière va faire drastiquement baisser les droits, puisque les « mauvaises » années seront prises en compte dans le calcul. Les travailleurs ayant des carrières hachées, notamment les femmes et les précaires, seront les premières victimes de ce nouveau système.

En plus de ces baisses mécaniques, **la valeur du point pourrait bien être à géométrie variable**, fluctuant au gré des conjonctures économiques ou de l'espérance de vie. **Sa valeur pourra donc baisser.**

En Suède, où le système par points a été mis en place, avec un calcul basé sur l'intégralité de la carrière, **le niveau de pension a chuté pour s'élever aujourd'hui à 53 % du salaire de fin de carrière contre 60 % en 2000.** La valeur du point y a baissé à plusieurs reprises, en fonction de la conjoncture : de 3 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 2,7 % en 2014, entraînant une baisse des pensions. Près de 16 % des personnes âgées de plus de 65 ans vivaient en Suède sous le seuil de pauvreté en 2017, selon Eurostat.

C'est la même épée de Damoclès qui menace le système de retraite français. Le niveau de pension deviendrait la valeur d'ajustement de l'équilibre budgétaire du régime universel par points. Le ministère de l'Économie aurait (comme pour l'assurance chômage, la santé, les prestations familiales ou les allocations logement) la main pour réduire le montant ou le nombre de bénéficiaires.

À la CGT, les solutions sont sur la table depuis longtemps : nous revendiquons **un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité** (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois), avec un minimum fixé au niveau du Smic.

LES IDÉES NE MANQUENT PAS POUR FINANCER NOS SOLUTIONS :

- Suppression des exonérations de cotisations sociales patronales, soit 20 milliards d'euros de plus pour la Sécurité Sociale.
- Création d'une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires, soit 30 milliards d'euros.
- Lutter contre l'évasion fiscale et sociale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année.

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN ACTION :

MARDI 14 JANVIER

NANTES - 10 h 30 - Miroir d'eau

ST-NAZAIRE - 6 h - Gare de Savenay

CHÂTEAUBRIANT - 10 h 30 - Mairie



A TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT :

MERCI, VOTRE SOUTIEN NOUS EST PRÉCIEUX, MAIS IL NE SUFFIRA PAS À FAIRE PLIER LE GOUVERNEMENT. NOTRE VICTOIRE COLLECTIVE NE DÉPENDRA QUE DE L'ENGAGEMENT PERSONNEL DE CHACUN.E.

REJOIGNEZ-NOUS DANS LA LUTTE !

PLUS VITE NOUS SERONS NOMBREUX DANS LA GRÈVE ET EN MANIFESTATION, PLUS VITE NOUS GAGNERONS : C'EST MAINTENANT QUE ÇA SE PASSE !

MERCREDI 15 JANVIER

NANTES - 17 h 30 - Miroir d'eau
MONTOIR DE BRETAGNE - 6 h
Terminal Méthanier (dep. 100)

PAIMBOEUF - 7 h
Route de Nantes - entrep. Framatome

JEUDI 16 JANVIER

NANTES - 10 h 30 - Miroir d'eau
ST-NAZAIRE - 10 h - Pl. Amérique Latine
CHÂTEAUBRIANT - 10 h 30 - Mairie
ANCENIS - 10 h 30 - Pont d'Ancenis

Tou.te.s concerné.es, tou.te.s mobilisé.es, tou.te.s en GRÈVE

REJOIGNEZ LA CGT

udcgt44@cgt44.com ou www.lacgt44.fr